

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE HANAU-LA PETITE PIERREEXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 16 décembre 2021

Nombre de conseillers : 60      Conseillers présents : titulaires : 41 + 17 Pouvoirs  
suppléants : 2

Secrétaire de séance : M. M. GANGLOFF

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

**PRESENTS** : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, MM. P. MICHEL, S. FATH, Mme L. MEHL, MM. D. ETTER, F. ENSMINGER, M. GANGLOFF, E. WAGNER, Mme C. NISS - Suppléante -, MM. G. REUTENAUER, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, S. FISCHBACH, MM. J.-M. KRENER, L. STEINMETZ, G. HALTER, Mme M.C. MILLER-AMARD - Suppléante -, MM. Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. R. MULLER, C. FAUTH, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO, S. LEICHTWEIS, J.L. RINIE, B. KRIEGER, M. KRAPPENBAUER, J.C. BERRON, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, MM. C. DORSCHNER, J.M. REICHHART.

**EXCUSES** : Mmes D. HAMM - Pouvoir à Mme L. MEHL -, A. CHABERT - Pouvoir à M. P. MICHEL -, MM. F. STAATH - Pouvoir à M. S. FATH -, M. MEYER - Pouvoir à M. P. MICHEL -, B. SCHAFF - Pouvoir à Mme L. MEHL -, Mme C. KISTER - Pouvoir à M. F. ENSMINGER -, MM. D. FOLLENIUS, J.-M. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.-M. KRENER -, Mmes C. MUNSCH - Pouvoir à Mme E. BECK -, E. SCHLEWITZ - Pouvoir à Mme S. FISCHBACH -, MM. S. FERTIG - Pouvoir à M. D. BURRUS -, C. WINDSTEIN, T. SCHINI - Pouvoir à M. H. STEGNER -, P. HERRMANN - Pouvoir à M. D. ETTER -, A. SPAEDIG - Pouvoir à M. D. HOLZSCHERER -, Mme F. BOURJAT - Pouvoir à M. M. GANGLOFF -, M. R. LETSCHER - Pouvoir à M. J.C. BERRON -, Mmes C. DOERFLINGER - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -.

**Délibération n°7 : Engagement, liquidation et mandatement de certaines dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2022**

Rapporteur : M. P. MICHEL

Vu l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

\* d'AUTORISER le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2022 de la Communauté de Communes comme suit :

**Budget principal**

Chapitres budgétaires		Prévisions budgétaires 2021	Autorisations 2022 (*)
20	Immobilisations incorporelles	15 000 €	3 750 €
204	Immobilisations incorporelles	130 000 €	32 500 €
21	Immobilisations corporelles	6 750 000 €	1 687 500 €
45	Travaux pour compte de tiers	20 000 €	5 000 €
<b>Total</b>		<b>6 915 000 €</b>	<b>1 728 750 €</b>

(\*) 25 % des crédits budgétisés en 2021

## Budget annexe Voirie

Chapitres budgétaires		Prévisions budgétaires 2021	Autorisations 2022 (*)
20	Immobilisations incorporelles	900 €	225 €
204	Immobilisations incorporelles	912 800 €	228 200 €
21	Immobilisations corporelles	2 003 843,85 €	500 960,95 €
45	Travaux pour compte de tiers	427 884,29 €	106 971,07 €
<b>Total</b>		<b>3 345 428,14 €</b>	<b>836 357,02 €</b>

(\*) 25 % des crédits budgétisés en 2021

## Budget annexe Institut pour Handicapés

Chapitres budgétaires		Prévisions budgétaires 2021	Autorisations 2022 (*)
21	Immobilisations corporelles	72 126,62 €	18 031,66 €
<b>Total</b>		<b>72 126,62 €</b>	<b>18 031,66 €</b>

(\*) 25 % des crédits budgétisés en 2021

## Budget annexe Office de Tourisme

Chapitres budgétaires		Prévisions budgétaires 2021	Autorisations 2022 (*)
21	Immobilisations corporelles	21 382,09 €	5 345,52 €
<b>Total</b>		<b>21 382,09 €</b>	<b>5 345,52 €</b>

(\*) 25 % des crédits budgétisés en 2021

## Budget annexe Château de Lichtenberg

Chapitres budgétaires		Prévisions budgétaires 2021	Autorisations 2022 (*)
21	Immobilisations corporelles	379 320,49 €	94 830,12 €
<b>Total</b>		<b>379 320,49 €</b>	<b>94 830,12 €</b>

(\*) 25 % des crédits budgétisés en 2021

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,  
Le Président